

Chers citoyens,



À partir du mois de novembre, l'Intercommunale de gestion des déchets BEP Environnement, va mettre en place une nouvelle collecte en porte-à-porte. Il s'agira de collecter sélectivement les déchets organiques (restes alimentaires, épluchures, marcs de café,...). Cette collecte s'effectuera, grâce à des camions compartimentés, le même jour que le ramassage des ordures ménagères résiduelles, au moyen de sacs biodégradables. Vous pourrez remplir ces sacs avec tous vos déchets organiques ainsi que les langes de vos enfants.

Un des objectifs de cette collecte est de limiter l'augmentation du coût de traitement des déchets ménagers. En effet, comme vous le savez, un Décret récent du Parlement Wallon prévoit que le citoyen assume le coût vérité de la gestion des déchets. De plus, ce tri complémentaire permettra d'extraire de la poubelle, une matière valorisable par biométhanisation avec production de compost, d'électricité verte et de chaleur, ce qui est bénéfique pour notre environnement.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires à la participation à cette nouvelle collecte dans votre boîte aux lettres dans le courant du mois d'octobre.

Et d'ici là, toutes les informations sur la gestion des déchets ménagers en Province de Namur sont sur www.bepenvironnement.be.

 +32 (0)81 71 82 27

 +32 (0)81 71 82 50